

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Mobility Fin du service à Saint-Imier

Dans le prolongement de l'audit mené par Compas Management Services, le Conseil municipal a évalué, avec l'aide de ses services, l'opportunité de maintenir la disponibilité à Saint-Imier d'un véhicule Mobility. Compte tenu des coûts engendrés par ce système de voitures partagées, il a décidé d'y mettre un terme dès le 1^{er} mai 2026.

Pour rappel, le système Mobility propose un service de voitures partagées à ses abonnés qui disposent ainsi de plus de 3'000 véhicules stationnés dans près de 1'600 endroits en Suisse.

Une de ces voitures restera stationnée à Saint-Imier jusqu'au 30 avril 2026. Après cette date, il n'y aura, en principe, plus de véhicule Mobility à Saint-Imier. En effet, disposer d'un véhicule Mobility à Saint-Imier implique, pour la Municipalité, de garantir le déficit d'exploitation si les locations ne couvrent pas le forfait annuel (13'700 francs) pour sa mise à disposition.

De plus, outre ses propres déplacements qui lui sont facturés (mais décomptés du forfait) pour les déplacements professionnels de ses collaborateurs, la Municipalité doit encore s'acquitter chaque année d'un montant d'environ 7'000 francs.

Compte tenu de ces coûts récurrents importants, le Conseil municipal a dû se résoudre à résilier le contrat qui lie la Municipalité à Mobility. Bien que les prestations Mobility apportent entière satisfaction au quotidien, les coûts à charge de la Municipalité pour garantir le déficit d'exploitation du système Mobility à Saint-Imier ne sont plus supportables maintenant et pour les années à venir vu les difficultés financières de la Municipalité.

Le Conseil municipal regrette de ne plus être en mesure d'offrir cette prestation à ses citoyens abonnés à Mobility ainsi qu'aux personnes de passage dans la région.

Des solutions internes (mutualisation des véhicules, notamment) pour les déplacements professionnels des collaborateurs de la Municipalité seront mises en place et permettront de réaliser des économies d'échelle. (cm)

Département des bâtiments et infrastructures sportives
Bienvenue à Dan Meyer



Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Dan Meyer qui a débuté son emploi le 1er février 2026 au sein de la Municipalité en tant que collaborateur technique pour la piscine plein air et la Clientis Arena, à 100%.

Il se réjouit de collaborer avec lui et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions. (cm)

Nonagénaire

Le 2 février 2026, Josika Iles, conseillère municipale et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home La Roseraie pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de Huguette Nyfeler.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Représentations du Conseil municipal

Le 31 janvier, Corentin Jeanneret et Samuel da Silva ont participé à l'assemblée générale du Corps de Musique de Saint-Imier.

Le 20 février, Corentin Jeanneret participera à la visite des coulisses de la RTS à Lausanne, organisée par la Chambre d'économie publique Grand Chasseral. (cm)

Saint-Imier, le 3 février 2026